

Séance du 19 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur ANTUNES Vasco, Maire.

Etaient présents MMme les conseillers municipaux PAUWELS Richard, RAYEZ Régis, LAMBLIN Alain, LEBAN Maurice, PAUWELS Jean, CARLIER Marie-Josée

Absents excusés : CARLIER Mickaël (pouvoir à RAYEZ R), WYSOCKI Benjamin (pouvoir à LAMBLIN A), CARLIER Charly (pouvoir à CARLIER MJ)

Absent non excusé : /

Secrétaire de séance : PAUWELS Richard

Rq : pour la restauration des calvaires faire une demande pour l'ensemble

1) Délibération extension prise fibre :

Vu la délibération n° 2022-11-30/08 du 30 novembre 2022 de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde ;
Considérant que pour continuer d'étendre le réseau des fibres dans les communes, il est nécessaire de délibérer afin de préciser le nombre, les adresses des prises ainsi que les références cadastrales des terrains concernés ;
Considérant que la CCOP demande à chaque commune de participer au reste à charge de cette opération d'extension du réseau par la création de nouvelles fibres FTTH ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE, à l'unanimité, que pour étendre son réseau de prises fibres FTTH, la commune a besoin de créer 8 prises qui seront installées :

Nombre de prises	Numéro	Rue	Hameau	N° de parcelle
1	2 bis	rue de l'Eglise		AB 67
1	3 bis	rue de l'Eglise		AB 78
1	5 bis	rue de l'Eglise		AB 82
1	10 bis	rue de l'Eglise		AB 138
1	20 ter	rue de la Mairie		AB 38
1	28 bis	rue de la Mairie		AB 25
1	31 ter	rue de la Mairie		AB 170
1	34 bis	rue de la Mairie		AB 130

PRECISE, à l'unanimité, que Monsieur le Maire sera autorisé à signer avec Monsieur le Président de la CCOP une convention de fonds de concours pour verser à la CCOP 50% du reste à charge de cette opération une fois les subventions déduites.

2) Délibération ouverture de crédits en investissement:

M le Maire rappelle les dépenses prévues au BP 2022 pour les frais d'élargissement du chemin vert et les frais de géomètre

M le Maire explique qu'il faudra peut-être mandater ces dépenses avant le vote du budget, surtout les frais de géomètre.

ACCORD unanime

3) Divers :

- Balayeuse : bon fonctionnement
- Nettoyage de l'Eglise le 11/03 à 9h00
- Site internet : pas actif pour les personnes extérieures
- Petit pont à poule dans le tour de ville : mettre un grillage anti glisse : Ok
- Remerciement pour le vidage de la fosse septique de la salle des fêtes

Séance levée à 21h15

Le Maire, M ANTUNES Vasco,

Les Adjoints, M PAUWELS Richard,

M RAYEZ Régis,

Les Conseillers,
CARLIER Charly,
pouvoir à CARLIER MJ

LEBAN Maurice,

PAUWELS Jean,

LAMBLIN Alain,

CARLIER Mickaël,
pouvoir à RAYEZ R

WYSOCKI Benjamin,
pouvoir à LAMBLIN A

CARLIER Marie-Josée.